

# Qu'est-ce qu'un passeport sportif ?



Le passeport est la carte d'identité du judoka. Le passeport est obligatoire pour tous les pratiquants d'un club affilié à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA). Il est valable 8 ans à partir de la date de délivrance. Afin qu'il soit réellement valable, un passeport doit être à jour. Un judoka n'ayant pas son passeport à jour ou l'ayant oublié, ne pourra pas participer à la compétition pour laquelle il s'est déplacé. Au club vous pouvez en acheter un au prix de 8€, en vous adressant à un professeur.

## Voilà comment remplir votre passeport sportif :

► **Identité** : la page 1 (*Image 1*) doit être correctement remplie. Seul le nom de famille sera visible de la fenêtre et écrit en capitales d'imprimerie. Toutes les rubriques seront renseignées et le titulaire signera au bas de la page.

► **Photo** : la photo dans l'emplacement prévu est obligatoire. **Attention** : votre passeport ne sera valable que si la photo est revêtue du tampon de la Ligue de Judo (à faire lors des déplacements en compétition).

► **Certificat médical** : tous les ans, au moment de l'inscription, vous devez fournir un certificat médical attestant que votre état de santé ne présente pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition. Demandez à votre médecin de remplir la case correspondante (page des licences), en plus de celui délivré au club à l'inscription. Ce certificat médical doit être daté de moins d'un an à la date de la compétition. **Conseil** : lors de chaque rentrée sportive, demandez à votre médecin 2 certificats médicaux : un en papier pour le club lors de l'inscription, et un second en tamponnant le passeport à la page des licences (*Image 2*).

► **Timbre de licence de l'année en cours** : coller également à la page des licences le timbre de licence que vous avez payée à la FFJDA (avec la cotisation annuelle). Le timbre et le certificat doivent être alignés. **Attention** : sans ce timbre de licence ou de carte-licence, vous ne pourrez pas participer aux différentes compétitions. Pour les compétitions officielles, les combattants doivent pouvoir justifier de 2 années de pratique, donc 2 timbres de licence.

► **Résultats en compétition** : si vous obtenez des résultats en compétition officielle ou en interclubs, remplissez les rubriques des pages correspondantes et faites signer un responsable le jour de la compétition.

► **Grade** : demandez à votre professeur de remplir concernant les ceintures et les barrettes. Cette page doit être tenue à jour afin de prouver que vous avez le niveau requis pour vous inscrire à une compétition.

► **Continuité** : si vous déménagez et continuez le judo ailleurs, ce passeport prouvera votre grade et vous permettra de poursuivre sans tracasserie administrative (passeport et licence valables dans tous les clubs français affiliés à la FFJDA).

Image 1

## LES POINTS IMPORTANTS DE VOTRE PASSEPORT SPORTIF (La licence et le certificat médical)

**\* TRES IMPORTANT**  
 Le certificat médical doit comporter obligatoirement la mention "Ne présente à ce jour aucune contre-indication à la pratique du Judo en en compétition"

Licence autocollante à coller dans son passeport, page 2

Autocollant de la FFJDA

Modèle de licence sous forme de carte, que vous recevez à part

Autocollant de votre carte de licencié, à coller au dos de votre carte (reçu séparément)



Code barre qu'il faut coller en haut de la toute première page